

2°- SERVICES CIVIQUES « LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME » :

L'Université de La Réunion propose un prolongement et une concrétisation du volet « remobilisation » des Rencontres jeunesse.

2 services civiques pour 6 mois – Octobre 2015 / mars 2016.

Coordination par la VP FVU (formation théorique des volontaires / travail sur le livret de compétences) en collaboration avec l'Institut de l'Illettrisme (formation et suivi de terrain).

- OBJECTIF VISE :

L'enjeu de ces services civiques est tout à la fois de sensibiliser sur les campus à la question de l'illettrisme et de ses divers impacts sur la société réunionnaise mais également de faire du « liant » et de participer à l'établissement d'un réseau entre différents partenaires (Institut de l'illettrisme de l'Université de La Réunion, partenaires du Plan etc.) déjà impliqués sur ce terrain de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Ces services civiques auront également une mission de détection des problématiques d'illettrisme sur et autour des campus universitaires.

Ils contribueront à la valorisation des travaux de l'Université de La Réunion, de l'Institut d'Illettrisme et de ses partenaires (recensement, analyse, etc.).

Ils pourront proposer des actions et s'impliquer dans des actions permettant aux bénéficiaires de se remobiliser pour sortir de l'illettrisme.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Les volontaires pourraient accomplir les missions suivantes :

- Animation d'ateliers et de manifestations ;
- Accompagnement dans les démarches et construction d'outils de mesure et de lutte contre l'illettrisme ;
- Missions de recherche/ d'étude autour de la question de l'illettrisme et de ses impacts sociétaux ;
- Mission de détection au sein des campus et dans l'entourage des étudiants ;
- Mission de communication / diffusion autour de cette thématique.

- PUBLIC VISE (volontaire et bénéficiaires) :

Les volontaires tout comme les bénéficiaires peuvent être des étudiants inscrits dans une quelconque formation de l'enseignement supérieur à La Réunion.

- INDICATEURS D'EVALUATION DE LA MISSION :

(à titre indicatif – d'autres indicateurs pourront être mobilisés)

- * Sérieux et rigueur des études menées auprès des étudiants ;
- * Nombre de jeunes participants aux actions / aux évènements – Capacité à mobiliser ;
- * Rapport de l'étudiant titulaire du service civique ;

* Compte-rendu motivé de l'encadrant quant aux aptitudes et aux compétences acquises par le jeune en service civique.

- **ENCADREMENT DE LA MISSION :**

VP FVU pour le pilotage + Institut de l'illettrisme pour encadrement de terrain.

- **VALORISATION DE LA MISSION POUR LE VOLONTAIRE :**

* Indemnisation prévue dans le cadre du service civique ;

* Valorisation du parcours au titre de la préprofessionnalisation (livret de compétences) ;

* Validation de l'UEL2E qui rapporte 2 ECTS.